

formelle qu'il fit, le 20 avril, de payer le jour même, à l'heure où, dans le magasin, le malheureux Sébaste tombait mortellement frappé!

Une seconde catégorie de témoins est celle de négociants avec lesquels l'accusé a été en rapport d'affaires et dont il a resté le débiteur. A. M. Huart, 60, rue de la Tour-Martin doit 1,500 francs, qu'il a promis de payer, bien souvent, toujours sur cette fameuse succession de sa mère, à laquelle il avait renoncé; à M. Osmont, le marchand de curiosités du passage de l'Elysée, qui l'a aidé pendant des années, et qui lui témoignait beaucoup d'intérêt, il doit 3,000 francs; le 18 avril, avant-veille du crime, il lui faisait espérer un paiement intégral, sans nouveau retard.

Nous effrayerons la déposition sans importance d'une jeune fille de dix-huit ans, Mlle Bertrand, dont la mère vivait dans l'intimité du malheureux Sébaste. Cette pauvre femme, toujours malade depuis la fatale journée du 20 avril, a raconté à sa fille le propos significatif que le garçon de recettes lui tint en partant le matin du crime, et qui ressemblait à un véritable pressentiment!

Enfin, après le témoignage de M. Bisson, secrétaire général de la Société générale, qui donne les meilleurs renseignements sur son ancien employé, viennent les médecins: M. le docteur Delens, qui a fait l'autopsie du corps de Sébaste, et les docteurs Blanche et Motet. Ces éminents aliénistes concluent à la parfaite responsabilité de Martin, dont ils ont étudié longuement l'état mental; l'homme de la rue Saint-Lazare n'est ni un épileptique, ni un fou. Il a tout son libre arbitre, et il a préparé et exécuté, avec un entier sang-froid, son crime.

M. Georges Lachaud avait fait citer quelques témoins à décharge: ce sont des voisins, des amis de la famille de Martin, qui sont unanimes à rendre hommage à la régularité de la victime de l'accusé, à son amour pour sa femme et ses enfants.

L'un d'eux, M. Loiseau, artiste peintre, raconte que Martin s'est marié à une jeune fille sans fortune, qu'il avait compromise, et, cela en dépit de ses parents qui étaient en mesure de lui assurer une alliance avantageuse.

M. l'avocat général Fourchy commence son réquisitoire à trois heures. L'organe du ministère public demande au jury un verdict sans atténuation.

M. Georges Lachaud se lève ensuite. Il appelle, par une plaidoirie pleine d'émotion et de chaleur, la pitié du jury sur cet homme « assassin par misère, dit-il, qui a tant souffert, et qui est devenu criminel pour sa femme et pour ses enfants ».

La délibération du jury n'a pas été longue: à six heures et demie, il revenait avec une déclaration de culpabilité, mitigée par l'admission de circonstances atténuantes.

Martin est condamné aux travaux forcés à perpétuité.

Le condamné a entendu impassible la lecture de cette sentence, qu'il ne devait pas espérer si élémentaire; puis, il a quitté l'audience en remerciant chaleureusement M. Georges Lachaud.

**Enigme.**  
J'arrive de fort loin, je viens de Sibérie;  
Le Canada, de plus, est mon autre patrie:  
Mais bientôt, grâce à l'art, je forme une maison,  
Asile sûr et chaud pour la froide saison.

Deux hôtes toutefois, dans son étroit espace,  
Seulement sont admis à trouver une place:  
Là, dans un doux repos, deux élégantes  
Bravent impunément l'hiver et ses rigueurs.

Mais sitôt qu'en nos champs ramenant la verdure,  
Le printemps de ses fleurs a paré la nature,  
On me laisse, on me cache, on me rend à l'oubli,  
Dans un coin pour longtemps je reste enseveli.

Et ce n'est qu'au retour de la saison des neiges  
(dure),  
Que je rentre en vainqueur dans tous mes privilèges.  
Les mots du logogriphe d'hier sont: *Motif, rôle, lame, roi, lière, loi.*

C'est un fait acquis à la science, aujourd'hui, que toutes les maladies de poitrine sont guérissables par l'emploi de la *Farine Méridionale*. Cet agent est non-seulement le plus sûr, mais encore le plus agréable remède pour guérir: les maladies de poitrine, bronchites, catarrhes, maladie du larynx, phthisie pulmonaire tuberculeuse, maladies consomptives, vieux rhumes, anémie et épuisement prématuré.

S'emploie pour la nourriture des vieillards, des convalescents et des jeunes enfants. Dix ans de succès et 100,000 malades guéris le plus souvent alors qu'on les croyait perdus sans ressource, prouvent qu'on ne doit jamais désespérer.

La *Farine Méridionale* se trouve à Roubaix, chez M. COLLE, pharmacien, Grande-Place; M. CONSTANT, pharmacien, boulevard de Paris, 1.

Mêmes maisons: Café hygiénique de santé, stomacique et fortifiant, en boîte de 500 grammes. Prix: 5 fr.

**NOUVELLES DU MARCHÉ**  
Berlin, 8 juillet.

Les principaux travaux du Congrès sont considérés comme terminés.

Batoum est cédé à la Russie, mais devient port franc, comme on l'a annoncé.

Dans la séance d'aujourd'hui qui a commencé à deux heures et quart et à laquelle assistaient tous les plénipotentiaires, le Congrès a dû régler quelques questions de détail relatives à Batoum. Il a dû aussi s'occuper dans la séance d'aujourd'hui et s'occuper encore dans la séance de demain des travaux de détail faits par les commissions.

On pense que la signature du traité et du protocole final aura lieu jeudi ou samedi.

Berlin, 8 juillet.  
Le Congrès a attribué à la Perse la ville de Khotour et a réglé définitive-

ment les points litigieux des forteresses de la Serbie, de la Bulgarie et de la Roumanie. La Serbie obtint Pirot, mais Vanja resta à la Turquie. La ville de Saphia est attribuée à la Bulgarie, mais la Porte de Trajan et la passe de Schlemen restent à la Turquie.

Le Congrès a renvoyé à demain la suite de la discussion de Batoum.

Saint-Petersbourg, 8 juillet, s.

Le *Golos* d'aujourd'hui dit qu'en présence de l'opposition de l'Angleterre et de l'intention de la Turquie de protester contre les décisions du Congrès en ce qui concerne Batoum, la Russie, qui a donné la mesure de son esprit de conciliation, pourrait bien être forcée de reprendre éventuellement la guerre. Ce serait alors, ajoute le *Golos* une guerre véritablement nationale.

Le *Nouvel Temps* accuse les plénipotentiaires anglais de vouloir mystifier la Russie, et il conclut comme le *Golos*.

L'Agence russe répondant aujourd'hui à ces journaux publie la note suivante:

L'impatience de l'opinion publique que reflètent les journaux turcs du matin relativement aux difficultés qu'éprouve le règlement de la question de Batoum est naturelle. Nous croyons toutefois pouvoir rassurer les esprits en disant que ces difficultés sont en grande partie déjà vaincues et que après la publication des protocoles, l'opinion publique en Russie saura reconnaître les résultats obtenus par le Congrès.

Londres, 8 juillet.

**Chambre des Communes.** — Un des détails de la déclaration faite par M. Cross dit que la convention conclue entre l'Angleterre et la Turquie porte que si la Russie rend un jour à la Porte le territoire acquis en Asie dans la récente guerre, les stipulations de la convention cessent et l'Angleterre évacuera Chypre. M. Hartington demande si la convention a été communiquée au Congrès.

M. Cross prie M. Hartington de renvoyer à demain cette question.

Répondant à M. Gladstone, il dit que les documents expliquent si le sultan a transféré la souveraineté de Chypre à l'Angleterre.

Londres, 8 juillet.

Répondant à M. Hartington, M. Cross déclare qu'une convention conditionnelle a été conclue le 4 juin avec la Sublime Porte.

D'après cette convention, l'Angleterre s'engage à défendre la Turquie contre toute agression future.

La Porte a cédé Chypre à l'Angleterre, la Russie obtient Batoum.

Chypre sera immédiatement occupé. Sir Walseley est nommé administrateur de l'île.

Constantinople, 8 juillet.

M. de Labanoff, ambassadeur russe, a déclaré que les Russes quitteraient San Stefano seulement après l'évacuation de Schoumla et Yarna. L'Autriche veut occuper la Bosnie et l'Herzégovine sans aucune condition.

Constantinople, 8 juillet.

M. de Labanoff, ambassadeur russe, a déclaré que les Russes quitteraient San Stefano seulement après l'évacuation de Schoumla et Yarna. L'Autriche veut occuper la Bosnie et l'Herzégovine sans aucune condition.

Constantinople, 8 juillet.

M. de Labanoff, ambassadeur russe, a déclaré que les Russes quitteraient San Stefano seulement après l'évacuation de Schoumla et Yarna. L'Autriche veut occuper la Bosnie et l'Herzégovine sans aucune condition.

Constantinople, 8 juillet.

M. de Labanoff, ambassadeur russe, a déclaré que les Russes quitteraient San Stefano seulement après l'évacuation de Schoumla et Yarna. L'Autriche veut occuper la Bosnie et l'Herzégovine sans aucune condition.

Constantinople, 8 juillet.

M. de Labanoff, ambassadeur russe, a déclaré que les Russes quitteraient San Stefano seulement après l'évacuation de Schoumla et Yarna. L'Autriche veut occuper la Bosnie et l'Herzégovine sans aucune condition.

Constantinople, 8 juillet.

M. de Labanoff, ambassadeur russe, a déclaré que les Russes quitteraient San Stefano seulement après l'évacuation de Schoumla et Yarna. L'Autriche veut occuper la Bosnie et l'Herzégovine sans aucune condition.

Constantinople, 8 juillet.

M. de Labanoff, ambassadeur russe, a déclaré que les Russes quitteraient San Stefano seulement après l'évacuation de Schoumla et Yarna. L'Autriche veut occuper la Bosnie et l'Herzégovine sans aucune condition.

### DEPECHES TELEGRAPHIQUES

Berlin, 8 juillet.

Ainsi qu'on l'a dit dans une précédente dépêche, on semble d'accord pour céder Batoum aux Russes, Batoum étant déclaré port franc.

Bien que la cession de Batoum, sous la condition de rester port franc, paraisse une chose très probable, on s'attend généralement, sans que même dans les cercles diplomatiques on se livre sur ce point à autre chose que des conjectures, à ce que la question de Batoum donne lieu à quelque déclaration nouvelle de la part de lord Beaconsfield.

On suppose que Kars, Ardahan et Batoum étant cédés aux Russes, la diplomatie anglaise produira quelque acte de nature à agir sur l'opinion et contrebalancer les avantages accordés par le Congrès, aux Russes, en Asie.

Sera-ce le protectorat anglais établi en Turquie et en Asie? Sous quelle forme s'exercera ce protectorat? Ou bien sera-ce une déclaration d'alliance défensive entre l'Angleterre et la Turquie, pour prix de laquelle la Turquie céderait l'île de Chypre à l'Angleterre? On ne le sait pas exactement. C'est le secret de la diplomatie anglaise qui, jusqu'ici, n'a donné, sur ces points, aucune indication au Congrès, mais qui dans la discussion, n'a pu laisser pressentir quelque acte encore non défini.

Vraisemblablement, la paix sera signée, samedi, ou lundi au plus tard. Lorsque le Congrès aura terminé la discussion des questions d'Asie et des détails, il sera nécessaire de donner à la commission de rédaction dont M. Desprez est rapporteur, le temps nécessaire pour rédiger le traité qui devra ensuite être soumis à une seconde lecture.

On se rappelle que divers points peu importants d'ailleurs ont été renvoyés à la seconde lecture.

Constantinople, 6 juillet, (arrivé le 8.)

La Porte a envoyé des vapeurs à Odessa pour repatrier les prisonniers turcs.

Londres, 9 juillet.

La correspondance diplomatique vient d'être portée au Parlement.

Bruxelles, 8 juillet, soir.

La cour de cassation a rejeté partiellement le pourvoi du sieur Fortamps, ex-gouverneur de la Banque de Belgique, et l'a renvoyé définitivement devant les assises du Brabant.

Son affaire sera jugée en même temps que celle de T. Kindt, au mois de novembre prochain.

Londres, 8 juillet, 9 h. 45, soir.

**Chambre des Communes.** — M. Forster félicite le gouvernement de marcher dans la voie des vrais principes, mais il fait d'autres modifications au bill pour qu'il ne soit pas illogique et absurde. Il est impossible pour aucun pays de prouver la non-existence de maladies de la race bovine. M. Forster maintient que la France et la Hollande pourraient se plaindre de l'exception faite pour elles de la qualification de nations les plus favorisées.

Plusieurs orateurs sont ensuite entendus, ils parlent pour ou contre le bill.

M. Hartington regrette que le gouvernement n'ait pas annoncé ces concessions lors de la seconde lecture, mais le pays s'expliquera difficilement pourquoi une exception a été faite à l'égard de l'importé quel pays.

M. Hartington demande pour examiner cette question une discussion spéciale.

Cette proposition est acceptée, et la discussion ajournée.

Madrid, 8 juillet, soir.

Au Congrès, le ministre de l'intérieur a blâmé l'ordonnance prise par le préfet de Barcelone qui remet entre les mains du conseil de guerre les auteurs des derniers désordres. La discussion du budget est ensuite reprise.

Berlin, 9 juillet.

M. d'Anethan, ministre de Belgique auprès du Saint-Siège, en congé pour un mois, est remplacé par M. Reuses, secrétaire de la légation.

M. Domortier, de Tournai, membre de la Chambre des représentants, est très gravement malade. Il a reçu hier ses derniers sacrements.

Londres, mardi 9 juin.

Tous les journaux anglais, à l'exception du *Daily News*, approuvent chaleureusement la convention conclue avec la Turquie qu'ils qualifient de politique franche et courageuse.

Le colonel Walseley partira prochainement pour l'île de Chypre avec le contingent indien de Malte.

Berlin, 9 juillet, soir.

On croit que le Congrès réglera définitivement aujourd'hui la question de Batoum.

La Russie aura Batoum, mais n'occupera pas le territoire habité par les populations lazes.

Constantinople, 9 juillet.

M. Galleaga, correspondant du *Times* a reçu l'ordre de quitter la Turquie pour articles difamatoires.

### PRIX DU PAIN

POUR SERVIR D'ÉCHALON AUX ROULIERS

Pain de ménage.  
Composé de deux tiers de blé blanc et d'un tiers de blé roux ou macaré.  
Le pain d'un kilogramme et demi est taxé, par kilogramme, à 33.00

Pain de deuxième qualité.  
Le pain d'un kilogramme et demi est taxé, par kilogramme, à 36.50

Pain blanc.  
Composé comme le précédent avec extraction de 25 pour 100 de son, remplacé par la même quantité de fleur.

Le pain d'un kilogramme et demi est taxé, par kilogramme, à 40.00  
Pain de fleur de pain français.  
Composé de fleur de première qualité.  
Le pain de 125 grammes est taxé à 5.25  
Les deux pains, à 21.00  
Les huit pains, à 42.00  
Pain à l'hôtel de la Mairie de Roubaix le 8 juillet 1878.  
Le Maire de Roubaix, C. DAUBERT.

### KERMESSES DE L'ARABESMEMENT DE LILLE

Le 14 juillet. — Annapes, Erquiémont-sur-la-Lys, Fromelles, Lesquin, Saint-André (à Lille), Saint-André (extra-muros), Saint-Maurice (banlieue de Lille), Thumeries, Vendeville, Willems.

### COMMERCE

**Marché de Courtrai du 8 juillet**  
Prix par hectolitre: Froment blanc 27.50; Froment roux, 26.50; Seigle, 22.50; Avoine, 22.50; Prix par 100 kilogrammes: Pommes de terre jaunes, 10.50; Pommes de terre rouges, 10.50; Beurre par 12 kil. 1.27 1.50; Œufs, par 24, 4.10.

**HUILES, GRAINES ET TOURTEAUX**  
Huile de colza les 100 kil. 79.25; Huile de lin, les 100 kil. 68.25; Graines de colza indigènes et étrangères, les 100 kilos, 22.50; Graines de lin indigènes, les 100 kil. 20.50; Tourteaux de colza, les 100 kil. 24.50; Tourteaux de lin, les 100 kil. 20.50; Tourteaux de chanvre, 22.50.

**Marché aux grains.** — On pourrait dire que c'est par exception que nous avons eu quelques froments présentés en vente aujourd'hui; la quantité n'en était pas grande; il s'est vendu à raison de 27 fr. par hect.

### COURS OFFICIELS DE LA BOURSE

8 juillet — 6 heures soir  
Huile de colza en f. a. 93 .. Spiritueux 58 50 58 ..  
id. en tonnes 93 .. Farines 58 62 75 63 ..  
id. de colza indigènes et étrangères, les 100 kilos, 22.50 ..  
Huile de lin en f. a. 74 50 Suif 91 ..  
id. en tonnes 74 50 Cafés Java 230 ..  
Sucr. 100 k. 88 s. d. 57 35 Cevylan 215 ..  
id. 75 den. 88 s. d. 57 35 Havai 210 ..  
id. blanc c. c. 66 .. Rio 190 ..  
Raffin. bon sort 144 50 Cacaos Para 180 ..  
id. belle sorte 145 00 Cacaos Quil 160 ..  
Certifié de sorte 73 75 Haiti 110 ..  
Mélasse de fab. 12 50 Trinité 165 ..  
id. raffinerie 14 50 Caracaz 200 à 400 ..

### COURS COMMERCIAUX DE PARIS

du 8 juillet, 5 heures 1/2 soir  
Huile de colza Aout 62 75 ..  
Disponibla 63 .. Sept.-Oct. 62 25 ..  
Courant 92 50 .. 4 derniers 62 ..  
Aout 92 50 .. Farines supérieures  
4 premiers 91 .. Courant 61 25 ..  
4 derniers 92 25 .. Aout 61 25 ..  
Disponibla 74 50 .. Sept.-O. t. 61 75 ..  
Courant 74 50 .. 4 derniers 61 50 ..  
Aout 74 50 .. M. Darblay 68 ..  
4 derniers 75 .. Blés  
Spiritueux 28 50 58 ..  
Courant 28 50 58 ..  
Aout 28 50 58 .. Sept.-Oct. 27 75 ..  
Sept.-Oct. 27 50 .. 4 derniers 27 50 ..  
4 derniers 27 50 .. Seignes  
Circulation 175 .. Courant 17 50 75 ..  
Sucres Aout 17 50 75 ..  
N° 13 Cour. 64 25 37 .. Sept.-Oct. 17 75 ..  
N° 79 Cour. 64 25 37 .. 4 derniers 18 25 ..  
Blanc Cour. 62 25 .. Avoines  
Aout 62 25 .. Courant 20 25 ..  
Sept.-Oct. 62 25 .. Aout 19 75 ..  
4 derniers 63 .. Courant 19 50 ..  
Raffines 144 à 145 .. 4 dern. 19 50 ..  
Farines 8 marques 4 dern. 19 50 ..  
Courant 62 50 .. Sept.-Oct. 19 50 ..

### COURS DES SUCRES ET DU 3/6 DU 9 JUILLET

SUCRES  
Sucre indigène 88 degré 58 ..  
» 74 9 ..  
» en pain, 6 k. n° 1 150 50 ..  
» indigène n° 3 ..  
3/6 betterave, disponib. 63 ..  
» n° 1 qualité dispon. 57 50 ..  
» courant, 57 50 ..  
» Mélasse disponible, 37 50 ..  
» A livrer 4 ..  
» 4 janvier .. 59 50 ..  
» 4 d'été .. 59 50 ..  
» 1 prochain, 59 50 ..

### PARIS, 9 juillet.

Dépêche de 2 heures.  
Colza courant 92 25 Sept.-Oct. 107 75  
4 premiers 92 25 » 7/9 disp. 63 25  
4 derniers 92 25 » bl. n° 3 disp. 62 25  
Lin courant 75 » 4 derniers 62 40  
Aout 75 » Farines 8 m., c. 62 50  
4 derniers 75 » Aout 62 25  
Spiritueux cour. 58 50 Sept.-Oct. 61 50  
Aout 58 50 Marque Darblay 66 »

### BORSES DE PARIS

Variations des Cours  
du samedi 29 avec ceux du samedi 6 juillet

VALIERS	29	6
A terme		
1/2 ex-cou. 76.92	76.27	0 65
1/4 ex-cou. 113.05	113.10	1 42
B. de France		
1/2 ex-cou. 113.05	113.10	1 42
1/4 ex-cou. 113.05	113.10	1 42
Crédit fonc. 835.	835.	10
» mobil. 188.75	180.	8 75
Soc. génér. 500.	497.50	2 50
Est 678.	675.	3
Lyon 405.	408.75	6 25
Midi 820.	840.	20
Nord 1397.50	1400.	33 50
Orléans 1165.	1150.	15
Gaz 1270.	1250.	20
Suez 772.50	778.75	13 75
Italien 5% 76.47	77.83	1 36
Mob. espag. 817.50	840.	2 50
Ch. Lomb. 172.50	167.50	5
» Autric. 578.75	566.25	21 25
Comptant		
1/2 ex-cou. 76.92	76.07	7 75
1/4 ex-cou. 114.93	113.50	1 45
4 1/2 106.20	105.	1 20
Ville 1869 419.75	409.50	10 25
» 1871 400.	404.50	5 50
Act. P. Ouest 748.75	740.	8 75
» Lyon 817.25	846.	28 50
Obi. 3% Est. 360.	360.	1 25
» Midi 347.	354.75	7 50

Orléans 355. 360.  
Vendée .. ..  
Rouen 101. 110.  
(N°) 230. 238.  
2  
En Banque .. ..  
3 % Esp. n. 12 9/16 12 1/4 1/16 1/8  
extér. 14 5/16 14 1/2 1/16  
% Turc 15 15 15 9/16 ..  
% Péru. .. .. 17 ..  
Egypt. 1873 362 5/8 362 5/8

### BANQUE DE FRANCE ET SUCURSALES

Situation au 4 juillet 1878, au matin

ACTIF	PASSIF
Argent monnayé et lingots à Paris et dans les succursales.	2,166,817,241 81
Effet échus hier à recevoir ce jour.	238,113 43
Portefeuille Commerce.	233,311,390 92
Paris	90,000,000 ..
Bons du Trésor	236,380,000 ..
Portefeuille des succursales:	
Effets sur places.	318,758,467 ..
Avances sur lingots et monnaies.	37,137,200 ..
Avances sur lingots et monnaies dans les succursales.	4,732,100 ..
Avances sur effets publics français.	36,083,200 ..
Avances sur effets publics français dans les succursales.	27,433,600 ..
Avances sur actions et obligations de chemins de fer.	21,990,700 ..
Avances sur actions et obligations de chemins de fer dans les succursales.	20,410,500 ..
Avances sur obligations du Crédit foncier.	1,532,800 ..
Avances sur obligations du Crédit foncier dans les succursales.	4,934,500 ..
Avances à l'Etat (convention du 10 juin 1857).	60,000,000 ..
Rente de l'Etat (Loi du 17 mai 1834).	10,000,000 ..
Rentes disponibles.	2,990,750 14
Rente immobilisée (loi du 9 juin 1857) y compris 9,125,000 de la réserve.	91,989,323 78
Hôtel et mobilier de la Banque.	100,000,000 ..
Immeubles des succursales.	4,000,000 ..
Dépenses d'administration de la Banque et des succursales.	9,249,403 ..
Emploi de la réserve spéciale.	0,311,450 58
Divers	16,780,000 ..
	26,349,011 68
	3,391,024,434 35

### RESERVE DE LA BANQUE

Bénéfices en addition au capital art. 3, loi du 9 juin 1857.

Loi du 17 mai 1834  
Réserves des banques départementales  
Loi du 9 juin 1857  
Réserve immobilière de la Banque  
Réserve spéciale.  
Billets au porteur en circulation (Banque et succursales).  
Arrangés de valeurs transférées ou déposées.  
Billets à ordre et récépissés payables à Paris et dans les succursales.  
Comptes courants du Trésor créditeur.  
Comptes courants de Paris.  
Comptes courants dans les succursales.  
Dividendes à payer  
Effets au comptant non disponibles.  
Comptes et intérêts divers à Paris et dans les succursales.  
Récépissés de valeurs transférées à Paris et dans les succursales.  
Réserve pour effets prorogés en souffrance.  
Divers.  
Certifié conforme aux écritures: Le gouverneur de la Banque de France, ROULAND.

### CE BILAN, comparé à celui de la semaine dernière, fait ressortir les différences suivantes sur les principaux chapitres:

Augmentation	Diminution
Encaisse	12,716,000
Portefeuille	45,863,000
Comptes courants particuliers	11,854,000
Circulation des billets	44,094,000

### Correspondance Financière DE LA BANQUE NATIONALE

Place Vendôme, 10, Paris  
Bourse du 7 juillet 1878.

Les bourses en hausse se succèdent et, à en juger par l'allure du marché, la dernière ne semble pas encore arrivée.

Ces cours cependant atteignent des hauteurs dont on pourrait des à présent se montrer satisfait.

&lt;